



SYNTHÈSE COMMUNICANTE

Bilan des Emissions de GES 2024

GROUPE BRL

Introduction



I LE GROUPE BRL

Créé en 1965, le Groupe BRL participe, aux côtés des acteurs locaux, à l'aménagement de l'Occitanie méditerranéenne, ainsi qu'à des projets structurants d'aménagement hydraulique et de développement des territoires, en France et à l'international. Pour assurer ses missions, le Groupe BRL se compose de plusieurs sociétés :

- BRL, maison-mère du Groupe BRL qui est concessionnaire du Grand Réseau Hydraulique de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, qui établit la stratégie du Groupe BRL et qui en sa qualité de Holding centralise l'ensemble des Directions de services (Finances, Fiscalité, Juridique, Assurances, Ressources Humaines, Responsabilité sociétale, Système d'Information, Communication, Audit, Contrôle interne et Services Généraux)
- BRL Exploitation qui est la filiale métier « Gestion des services d'eau » qui a pour vocation première d'exploiter le Réseau Hydraulique Régional ;
- BRL Ingénierie qui est la filiale « ingénierie-conseil » ;
- BRL Espaces Naturels qui est la filiale métier « végétal et espaces verts », spécialisée dans l'aménagement, la gestion et l'entretien de grands espaces paysagers, publics ou privés

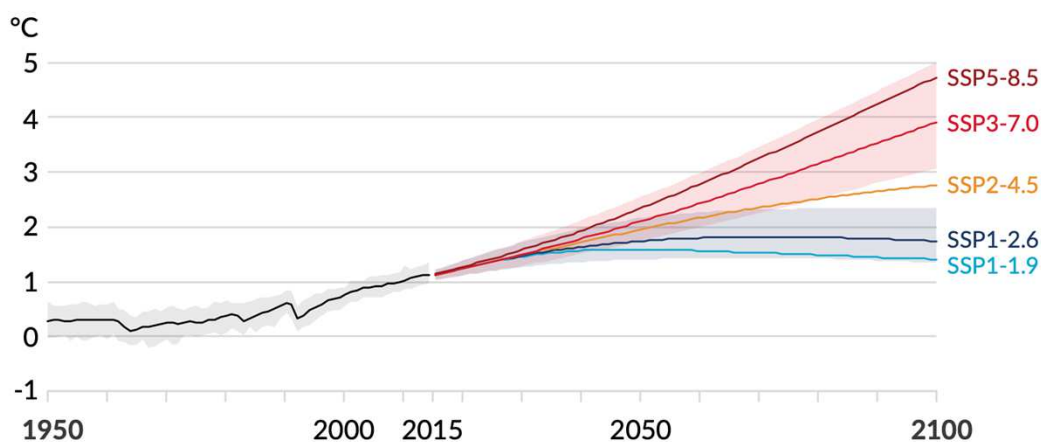
I + 5 ° C

C'est l'augmentation maximale de la température terrestre qui est attendue en 2100 en l'absence de l'adoption de mesures fortes.

I + 2 ° C

Pour **limiter et stabiliser** le réchauffement climatique **sous les 2 °C** d'ici 2100, le GIEC réaffirme qu'il faut baisser les émissions de CO₂ rapidement, avec un objectif de **zéro émission nette en 2050**, et réduire fortement aussi les émissions des autres gaz à effet de serre.

Projection de la variation de la température moyenne suivant différents scénarios



Les **changements déjà observés vont s'accroître**, notamment les extrêmes de température, l'intensité des précipitations, la sévérité des sécheresses, l'augmentation en fréquence et intensité des événements climatiques aujourd'hui rares.

Certaines conséquences du changement climatique, comme la montée du niveau de la mer ou encore la fonte des calottes glaciaires, seront irréversibles pendant des centaines, voire des millénaires. Les mécanismes naturels d'absorption du carbone seront de moins en moins efficaces.

Le **Groupe BRL** est aujourd'hui un acteur multi-métiers et ensemble, qui propose des réponses innovantes aux objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les secteurs de l'eau, de l'environnement, de la biodiversité et du développement des territoires, en France et à l'international.

Pour apporter des réponses opérationnelles face à ces défis, le **Groupe BRL** s'est fixé 6 priorités stratégiques dont l'une est de devenir un Groupe à énergie positive en 2030, en favorisant la production d'énergie renouvelable afin que la production soit supérieure à la consommation d'énergie du Groupe, tout en accélérant la décarbonation des activités

En ce sens, le Groupe BRL a fait le choix de calculer ses émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre global (Scope 1 (émissions directes), Scope 2 (émissions indirectes liées à l'énergie) et Scope 3 (autres émissions indirectes)). En ligne avec sa politique RSE-DD, à partir de 2025 le Groupe BRL réalisera un BEGES complet annuellement.

Résultats

I RÉSULTAT GLOBAL - 2024

18 943 Tonnes
CO₂e

Emissions générées par l'activité du Groupe BRL sur 2024

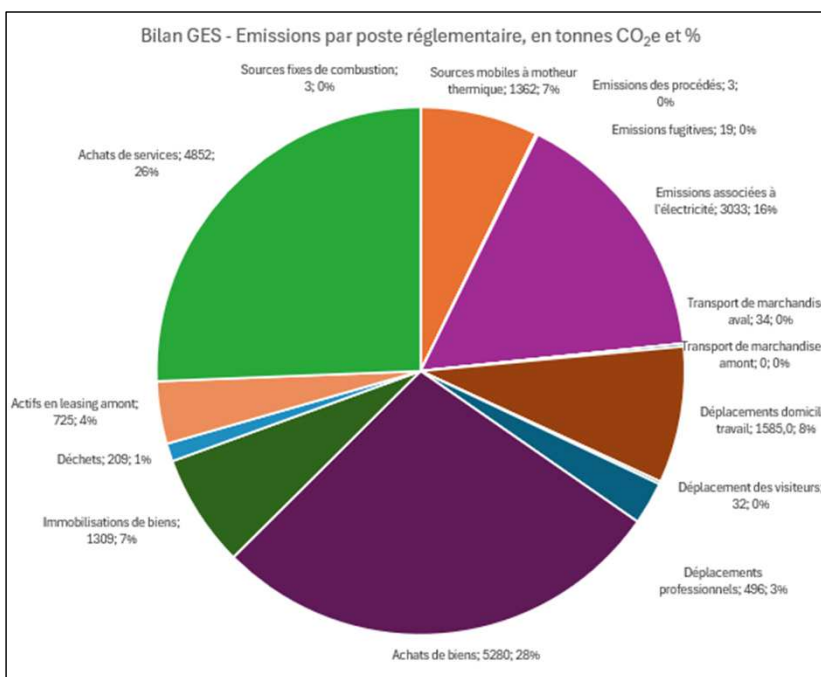
[Emissions directes (**Scope 1**) + Emissions indirectes associées à l'énergie (**Scope 2**) + Autres émissions indirectes (**Scope 3**)]

I LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 1 + 2 + 3
ETP	700,44		
CA (k€)	106 843		
Bilan 2024	1 388 T CO₂e	3 033 T CO₂e	18 943 T CO₂e
Tonnes CO ₂ e / ETP	1,98	4,33	27,04
Tonnes CO ₂ e / k€ CA	0,01	0,03	0,18

	ETP	SCOPE 1	SCOPE 2	SCOPE 1 + 2 + 3
Tonnes CO ₂ e / ETP 2017	631	1,67	6,36	49,66
Tonnes CO ₂ e / ETP 2021	647	2,57	5,0	45,37
Tonnes CO ₂ e / ETP 2024	700,44	1,98	4,33	27,04

I RÉPARTITION DES ÉMISSIONS



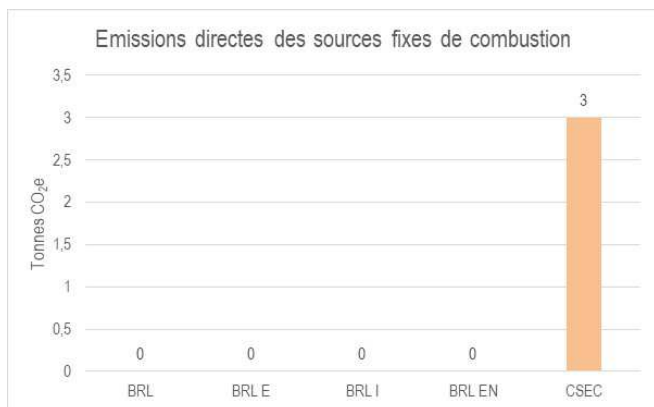
Le principal enjeu pour le Groupe BRL réside notamment dans les émissions associées à **l'achat de biens et de services** qui représentent **54 %** des émissions totales.

Le calcul des **incertitudes**, prenant en compte les incertitudes sur les différents facteurs d'émissions et les incertitudes sur les données d'activités, représentent 2 617 Tonnes CO₂e soit au global environ **14 %** par rapport aux émissions totales [Scope 1 + Scope 2 + Scope 3] en nette amélioration par rapport au dernier bilan complet réalisé en 2021 (31 %).

Nota: Les émissions associées aux achats de biens intègrent également les émissions amonts associées à l'achat d'électricité et d'énergies fossiles (gaz naturel, carburant, etc.)

Emissions par postes

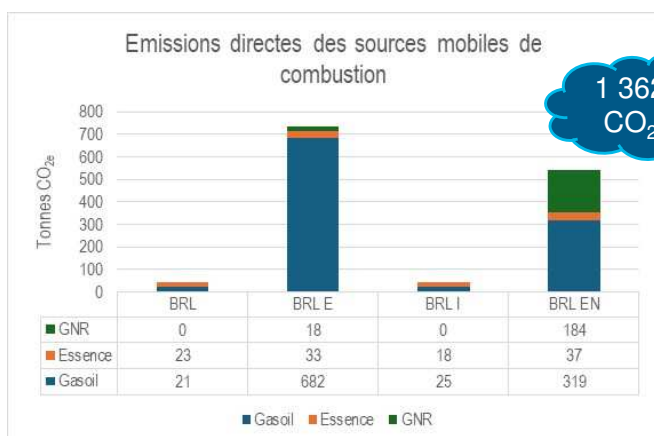
I POSTE 1.1 – SOURCES FIXES DE COMBUSTION



Les émissions directes des sources fixes de combustion proviennent uniquement de la combustion des combustibles de toute nature au sein des sources fixes contrôlées par le **Groupe BRL**, c'est-à-dire des brûleurs, chaudières, groupes électrogènes ou autres moteurs fixes, etc. En 2024, du fait des conditions météorologiques favorables, les chaudières gaz n'ont pas été mises à contribution.

Les émissions directes associées aux sources fixes de combustion sont faibles à l'échelle du Groupe BRL (~0 %).

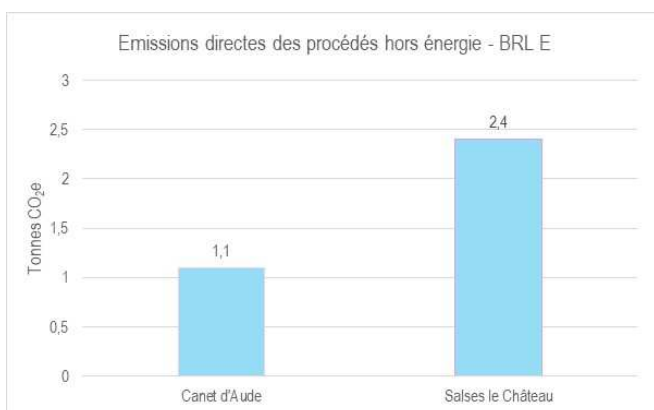
I POSTE 1.2 - SOURCES MOBILES DE COMBUSTION



Les émissions directes des sources mobiles proviennent uniquement de la combustion de carburant au sein de sources de combustion en mouvement contrôlées par le **Groupe BRL**, c'est-à-dire les véhicules appartenant au Groupe BRL ou les véhicules en location longue durée (LLD).

Les émissions directes associées aux sources mobiles à moteur thermique sont principalement associées à la combustion de gasoil, notamment pour les filiales BRL Exploitation et BRL Espaces Naturels.

I POSTE 1.3 - DES PROCÉDÉS HORS ÉNERGIE

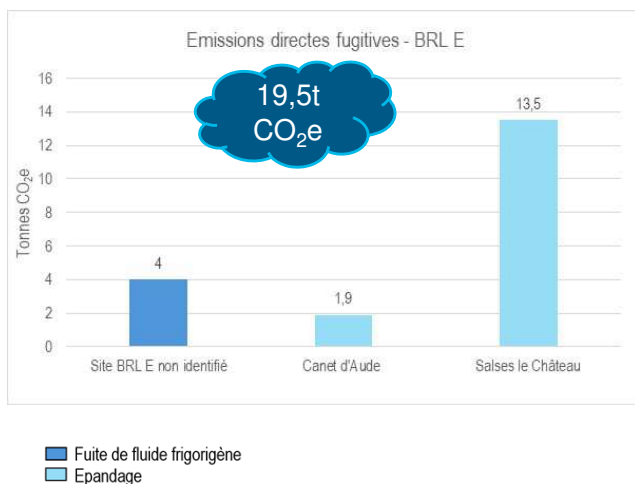


Les émissions directes dites de « procédés » proviennent d'activités biologiques, mécaniques, chimiques, ou d'autres activités qui sont liées à un procédé industriel. Dans le cadre de ses activités, **BRL Exploitation** opère 2 stations de traitement de l'eau. Le traitement des eaux usées peut conduire aux émissions directes de GES suivantes :

- émissions de CH₄ générées lors du séjour en conditions anaérobies d'eaux chargées en matière organique ;
- émissions de N₂O générées par la dégradation (nitrification / dénitrification) des composés azotés contenus dans l'eau, en conditions aérobies ou non.

Emissions par postes

I POSTE 1.4 – EMISSIONS DIRECTES FUGITIVES

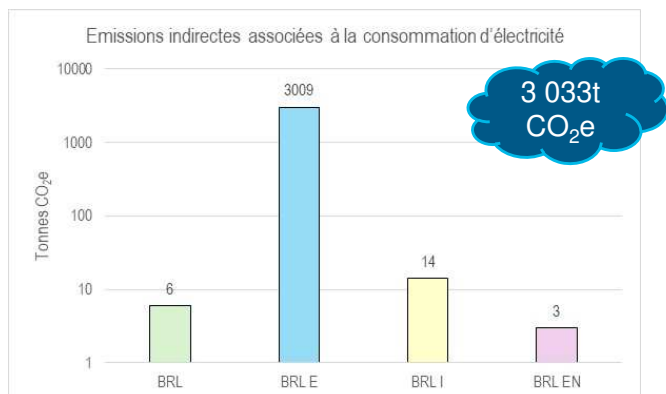


Les émissions directes fugitives proviennent de rejets intentionnels ou non intentionnels de sources souvent difficilement contrôlables physiquement. Les émissions fugitives du **Groupe BRL** sont de deux types :

- Les fuites potentielles au niveau des systèmes de refroidissement ;
- Les émissions associées à l'épandage des boues sèches contenant une concentration non négligeable d'azote (estimée à 5% de la masse totale des boues épandues).

Pour l'année 2024, **seule** la filiale **BRL Exploitation** est à l'origine d'émissions fugitives de GES. Ces émissions fugitives proviennent dans leur très grande majorité d'émissions associées à l'épandage des boues provenant des stations de traitement des eaux.

I POSTE 2.1 - CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité proviennent de différentes sources (chauffage, éclairage, utilités, process, etc.). Le périmètre à prendre en compte couvre la phase de production de l'électricité. Les sources de consommation d'électricité des sociétés du **Groupe BRL** sont classiquement celles d'activités tertiaires mais également celles associées aux ouvrages que **BRL Exploitation** exploite.

Elles sont liées à :

- L'éclairage ;
- La bureautique ;
- Le fonctionnement des équipements présents dans les locaux ;
- Le fonctionnement des ouvrages hydrauliques ;
- La recharge des véhicules électriques.

BRL Exploitation est de très loin la filiale la plus émettrice de gaz à effet de serre liés à la consommation d'électricité (**99 %**). Ces émissions proviennent **principalement de l'exploitation des ouvrages hydrauliques**. Pour les autres filiales, les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité sont toutes plus ou moins du même ordre de grandeur.

Emissions par postes

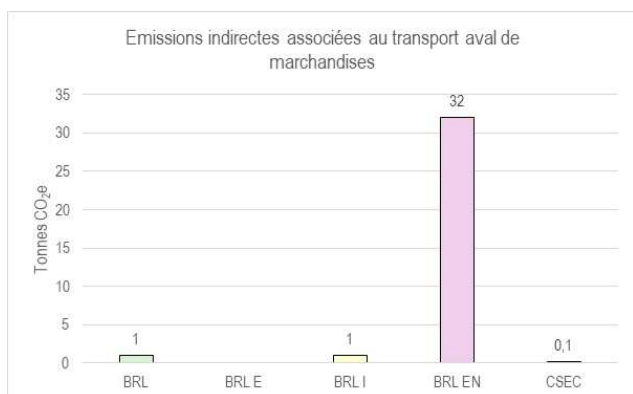
I POSTE 3.1 – TRANSPORT DE MARCHANDISE AMONT

Non évalué

Ce poste recouvre le transport des produits à destination du site ou qui quitte le site et dont le coût est supporté par les entités du **Groupe BRL**. En l'absence d'information, ce poste n'a pu être évalué en 2024.

Lors du précédent exercice, les données relatives aux transports de marchandises amont représentaient moins de 1 tonne CO₂e.

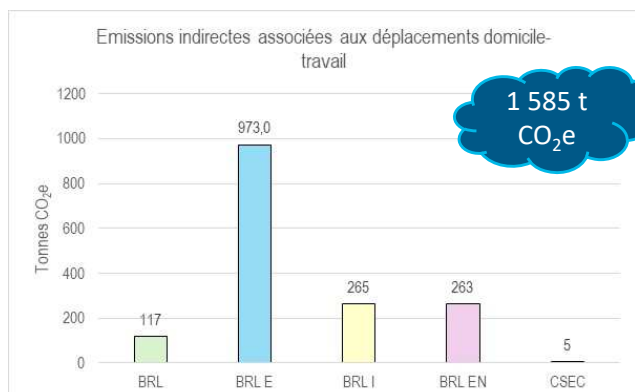
I POSTE 3.2 – TRANSPORT DE MARCHANDISE AVAL



Ce poste recouvre le transport des produits à destination du site ou qui quitte le site et dont le coût n'est pas supporté le **Groupe BRL**. Dans ce poste ont été pris en compte les transports d'articles ou fournitures achetés par les entités du **Groupe BRL**. Une grande partie des achats sont « franco de port », il est donc extrêmement difficile sinon impossible au regard du nombre de livraisons dont le coût n'est pas supporté par le **Groupe BRL** de retracer et récupérer les données.

Les émissions indirectes liées au transport de marchandise aval générées par la filiale **BRL Espaces Naturels** représentent la plus grande partie des émissions. Ce sont d'ailleurs elles qui sont les moins imprécises en termes d'évaluation, les livraisons étant tracées avec précision. En revanche pour les autres filiales, les émissions sont probablement très minorées, seules les données facilement accessibles ayant été fournies.

I POSTE 3.3 – DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

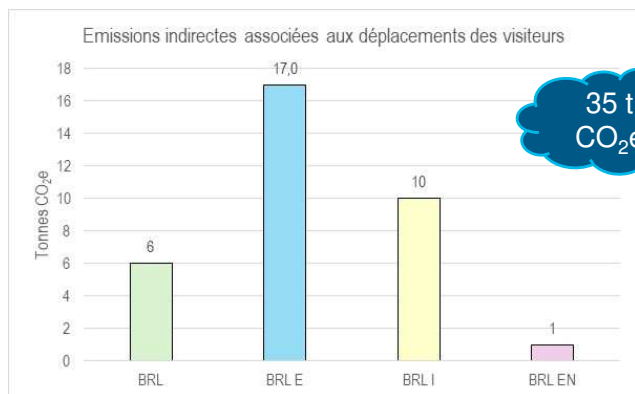


Les sources relatives à ce poste relèvent principalement de l'utilisation d'énergie nécessaire au transport des salariés du **Groupe BRL** lorsqu'ils se rendent sur leur lieu de travail. Cela concerne uniquement les véhicules non contrôlés par la Personne Morale.

L'estimation a été réalisée sur la base des réponses d'une enquête lancée auprès des salariés. Les 322 réponses reçues sur un total de 712 salariés ont été extrapolées.

Emissions par postes

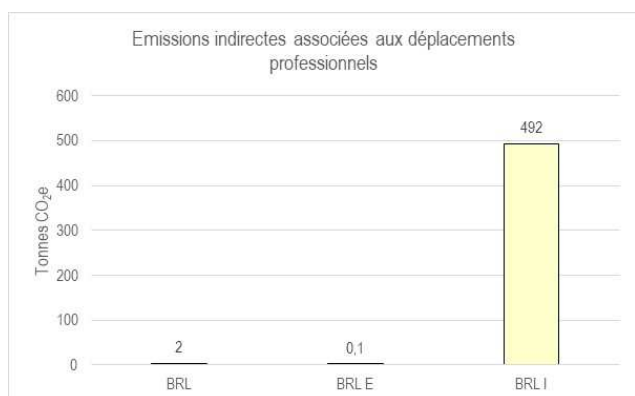
I POSTE 3.4 – DÉPLACEMENTS DES VISITEURS



Ce poste recouvre les déplacements des visiteurs du **Groupe BRL**.

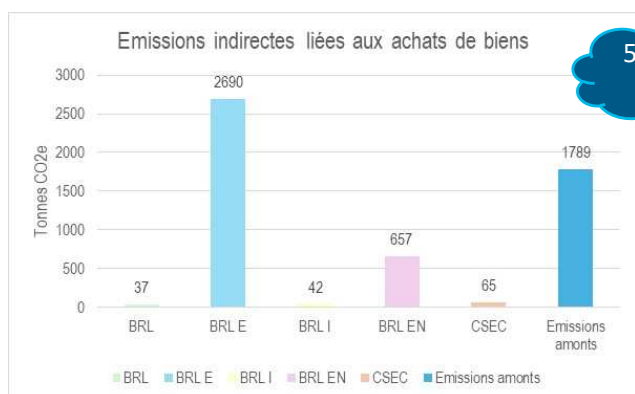
Ce poste a été évalué sur la base d'une enquête réalisée auprès des visiteurs entre le 15 juillet et le 31 octobre 2025 et dont les données ont été extrapolées à une période de 12 mois.

I POSTE 3.5 – DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS



Ce poste regroupe les émissions associées aux déplacements professionnels du personnel avec des moyens de transport qui ne sont pas sous contrôle de la Personne Morale, tels que des voitures de location, trains, avions ou transports publics.

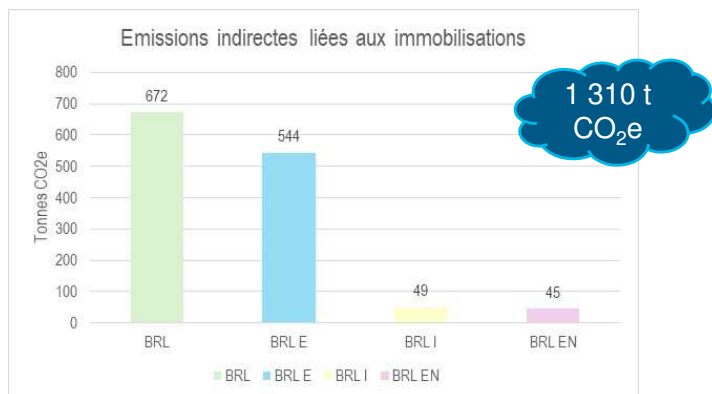
I POSTE 4.1 – ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES AUX ACHATS DE BIENS



Les émissions regroupées dans ce poste sont relatives à la fabrication de biens achetés par le **Groupe BRL**. Ces émissions peuvent être très variées allant de l'achat de tube en acier, à l'achat de papiers, de matériaux de construction, de nourritures et repas pour le restaurant, d'ordinateurs, etc. Ce poste regroupe également les émissions indirectes associées à l'achat d'énergie fossile (extraction, raffinage, transport): achats de carburants (postes 1.1 et 1.2) et d'électricité (2.1).

Emissions par postes

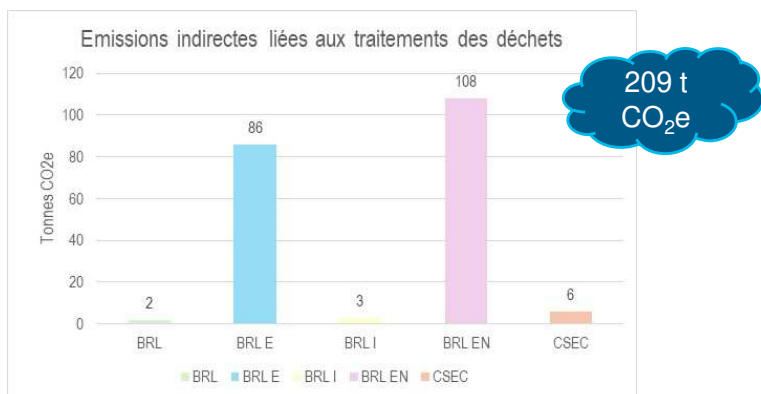
I POSTE 4.2 – IMMOBILISATION DE BIENS



Les émissions de ce poste concernent l'impact lié à la production des biens qui sont immobilisés par le **Groupe BRL**. Ce sont par exemple les équipements, les machines, les bâtiments, les installations et les véhicules. Dans la comptabilité financière, ces biens sont traités comme des immobilisations ou des immobilisations corporelles.

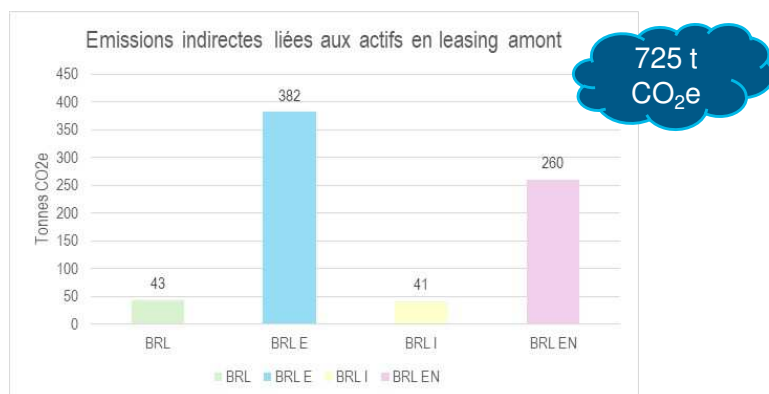
La principale différence avec le poste « Achats de biens » concerne la différence de durée d'utilisation. Les biens, parfois appelés « consommables », sont acquis pour être utilisés, transformés ou vendus dans un court laps de temps, alors que les biens immobilisés sont utilisés pendant des périodes beaucoup plus longues (pouvant aller de 3 ans à 50 ans).

I POSTE 4.3 – GESTION DES DÉCHETS



Ce poste permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre liées au traitement de fin de vie des déchets - solides ou liquides - qui seront directement produits par le **Groupe BRL**.

I POSTE 4.4 – ACTIFS EN LEASING AMONT



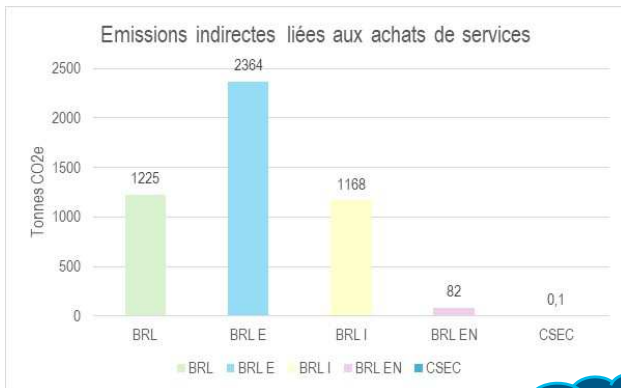
Ce poste concerne les émissions associées à l'utilisation par le **Groupe BRL** d'actifs en leasing. C'est donc l'ensemble des biens pour lesquels le Groupe BRL a la qualité de « locataire ». Ces biens peuvent être des véhicules, bâtiments, matériels informatiques, machines et équipement, etc.

Pour le **Groupe BRL** ce poste comprend :

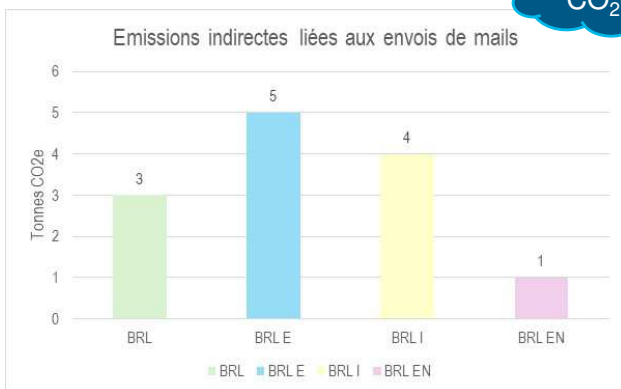
- Les locations longue durée de véhicules ;
- Les locations de divers équipements (photocopieurs, imprimantes, etc.).

Emissions par postes

I POSTE 4.5 – ACHATS DE SERVICES



4 852 t
CO₂e

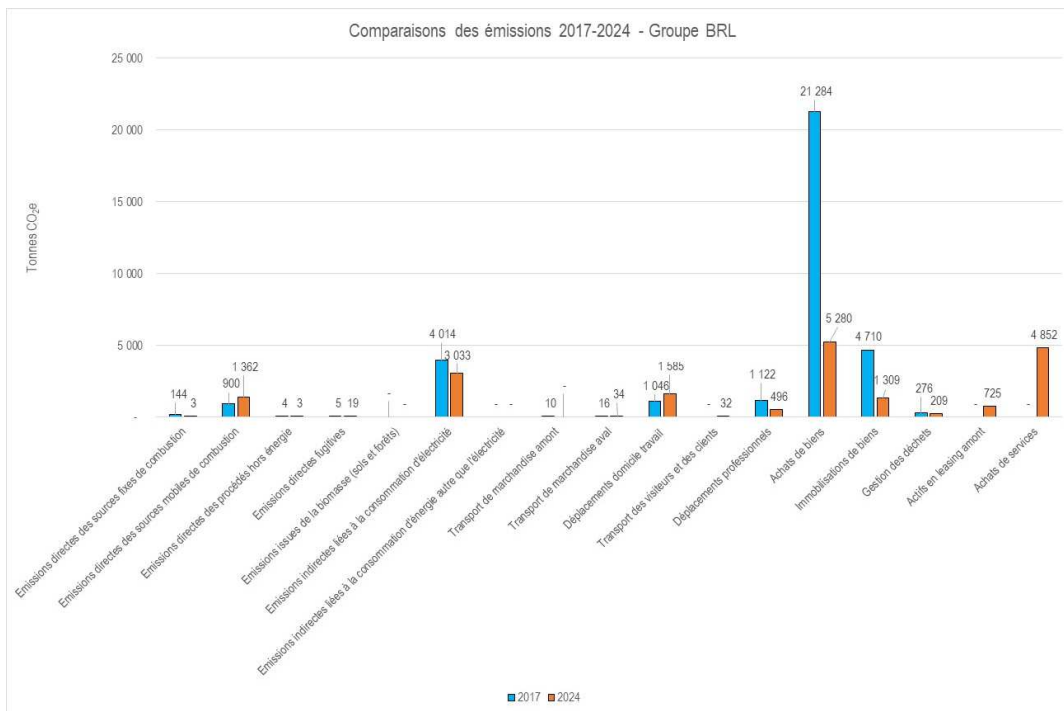
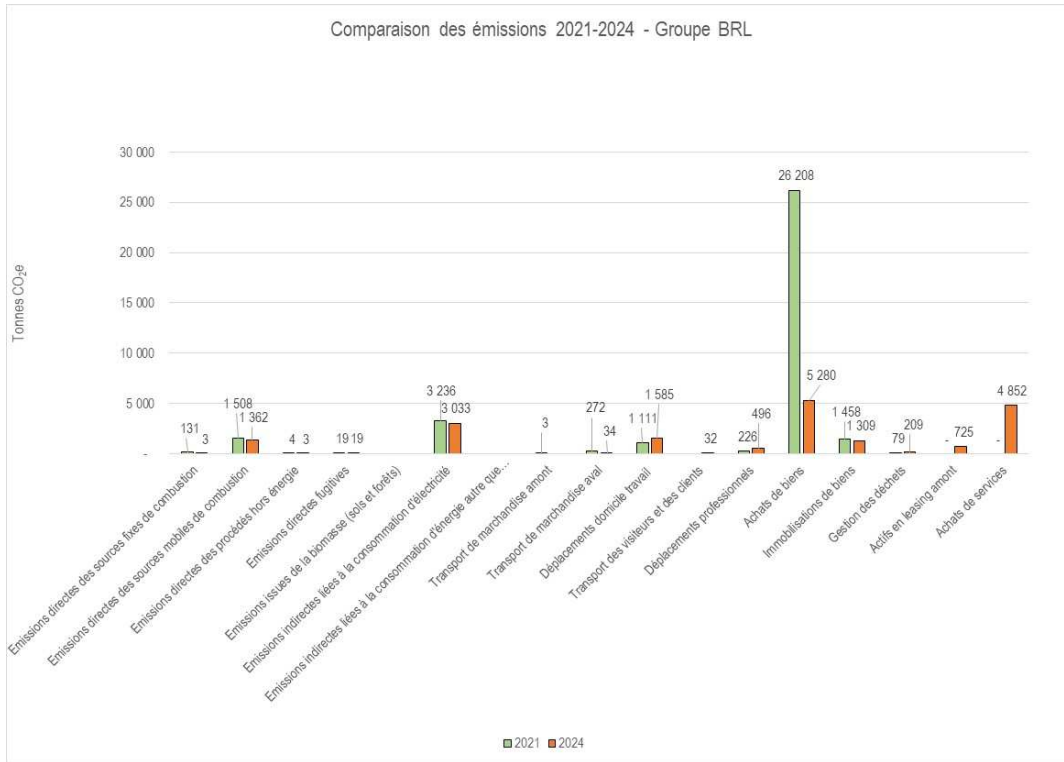


Ce poste concerne les émissions liées à l'achat de services non décrits dans les autres postes de la catégorie 4 par le **Groupe BRL**. Il s'agit notamment des services de conseil, de nettoyage, d'entretien, de distribution du courrier, des services bancaires, etc.

Ce poste prend également en compte les achats de services numériques via notamment les émissions générées par l'envoi de mail avec ou sans pièces jointes.

Evolution des émissions de GES

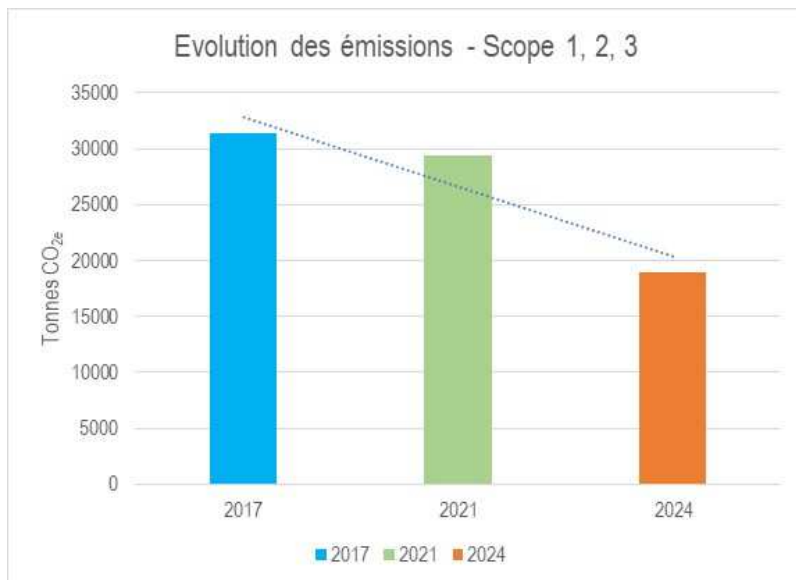
EVOLUTION DES ÉMISSIONS ENTRE 2017, 2021 ET 2024



Comparaison des bilans GES (Scope 1, 2 et 3) établis en 2017 (année de référence), 2021 (année du précédent Bilan GES complet) et en 2024 (année du dernier Bilan GES à date).

Evolution des émissions de GES

EVOLUTION DES ÉMISSIONS ENTRE 2017, 2021 ET 2024



En valeur absolue, on constate donc une tendance à la baisse des émissions de GES et qui traduit les efforts réalisés par le **Groupe BRL** pour réduire ses émissions.

Plan de transition

I SYNTHÈSE DES ACTIONS ENVISAGÉES

BRL et BRL Exploitation ont décidé en 2025 de s'engager dans la démarche **ACT Pas à Pas** dont l'objectif sera de définir une stratégie de décarbonation et le développement d'un plan d'action cohérent, ainsi, aucun plan de réduction n'est proposé dans le présent bilan.

Ce bilan sur les données 2024 servira de base pour le déploiement de la démarche ACT Pas à Pas.



La méthodologie ACT Pas à Pas sera déployée sur 12 à 18 mois sur les activités de BRL et BRLE, selon les étapes suivantes :

- Une analyse de la maturité initiale de BRL et BRLE en matière de réduction des émissions de GES.
- Une analyse stratégique de BRL et BRLE dans un contexte de transition bas carbone.
- La détermination d'une vision d'entreprise et la conception de la feuille de route du plan de transition à court, moyen et long terme.
- L'élaboration des objectifs de performance carbone et la détermination d'une stratégie.
- La mise en œuvre en œuvre des actions de décarbonation.